

# Journée d'information : Faisabilité des différents projets agrotouristiques avec Accueil Paysan

## Objectifs de la formation

Construire un projet agrotouristique

## Déroulé

Les agriculteurs, toute filières confondues, sont nombreux à mettre en place des ateliers de diversification sur leurs exploitations. Au-delà de la diversification par la création d'ateliers de production supplémentaires, les agriculteurs songent souvent à développer des prestations de service de type agrotouristique. En effet, les prestations garantissent souvent une réelle opportunité économique, contribuant ainsi à l'amélioration de la situation financière des exploitations et des agriculteurs.

Accueil Paysan qui a une connaissance approfondie des activités d'accueil sur les exploitations, présentera aux agriculteurs son expertise notamment à travers la présentation des cahiers des charges relatifs à l'hébergement, la restauration, l'accueil d'enfants, l'accueil social de jeunes, etc.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/2012

### Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

journée réservée aux adhérents du

CIVAM Bio 34

### Plus de renseignements

CIVAM Bio 34 - Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES

Cedex

Tél. : 04.67.06.23.90 - Fax :

04.67.06.55.75

<http://www.civamagrobio34.asso.fr>

<http://www.bio34.com>

## Dates, lieux et intervenants

**01 janv 2012**

date à préciser

Animateur Accueil Paysan

09:00 - 17:30 (7hrs)

34700 Lodève

## Financeur(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))